



MODÈLE D'EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE VOTRE COOPÉRATIVE POUR ÊTRE DÉLÉGUÉ-E À L'AGA DE LA FECHIMM

(À REMPLIR ET PRÉSENTER, DÛMENT SIGNÉ, À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE)

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de la coopérative d'habitation _____, tenue le _____ 2018, et où il y avait quorum.

Attendu que la coopérative est membre en règle de la FECHIMM, « il est résolu que :

_____	_____
_____	_____
_____	_____

représenteront la coopérative à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM), les 27 et 28 avril 2018.»

Signature secrétaire : _____

Date : _____ 2018

En vertu des règlements généraux de la FECHIMM, chaque coopérative membre a droit à deux (2) délégué-e-s officiel-les par tranche de cinquante logements membres de la coopérative jusqu'à un maximum de six (6) délégué-e-s par coopérative.

Important : En cas d'absence lors de l'AGA, des frais de 60 \$ par personne seront applicables. Vous avez jusqu'au 24 avril 2018 à midi pour annuler votre inscription sans frais.

Veillez nous transmettre ce formulaire dûment rempli par fax au 514-843-5241 ou par la poste à **FECHIMM - AGA 2018, 7000, avenue du Parc, bureau 206, Montréal (Québec) H3N 1X1**